



## Appel à projets Journée du Matrimoine 2022 & Saison Matrimoine 2022/23

*Matrimoine, n. m. : Désignant en ancien français le mariage (matrimonium en latin), le mot a été repris dans les années 2010 dans l'expression matrimoine culturel, créant un parallèle féminin à « patrimoine » pour désigner ainsi les biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique ou historique hérités des femmes.*

Les **Journées du Matrimoine**, organisées par l'asbl L'architecture qui dégenre, se tiendront à Bruxelles les 23, 24 et 25 septembre prochains. Depuis 2019, ces journées mettent en lumière, d'une part l'héritage matrimonial bruxellois historique - architectural, sculptural, urbanistique, social, etc. D'autre part, elles sont aussi l'occasion de découvrir le matrimoine actuel – artistique, politique et féministe. Outre la découverte du matrimoine bruxellois méconnu, nos activités posent la question de l'accès fondamental des femmes et des minorités de genres à la propriété et aux métiers qui y sont liés, à travers des ateliers animés par des expertes et des visites menées par des professionnelles.

Afin de renforcer notre offre d'activités, nous avons également mis sur pied, depuis 2021, une programmation annuelle : la **Saison Matrimoine**. La prochaine Saison Matrimoine se tiendra d'octobre 2022 à juin 2023 (les ateliers sont, en général, organisés les dimanches à 14h) et propose aux Bruxellois·e·s plus d'une trentaine d'activités. Au programme : des visites guidées, des ateliers, des expositions, des projections et toujours plus de contenus pour découvrir notre héritage matrimonial. L'idée : participer, de manière continue, à la sensibilisation et la formation du public à l'égard du matrimoine.

### Objectifs de l'appel à projets

L'objectif de ce double appel à projets - Journées du Matrimoine 2022 & Saison Matrimoine 2022/23 - est de faire participer activement les artistes/architectes/spécialistes en tous genres à l'élaboration de notre programmation afin qu'elle soit toujours plus inclusive, novatrice et éclectique. Le but de ces activités est de visibiliser les contributions des femmes\* et des personnes issues des minorités visibles et invisibles d'hier et d'aujourd'hui pour mettre en lumière notre héritage culturel de façon inclusive et égalitaire.



## Critères de sélection

*Le contenu de l'activité proposée doit répondre à plusieurs (mais pas forcément tous) les critères suivants :*

- le prix par personne de la visite (la jauge et le budget total)
- l'accessibilité de l'activité (personnes non-valides, personnes âgées, etc.)
- l'originalité du contenu (création inédite ou autre)
- l'originalité du format (tout autre type de format que les conférences ex cathedra sont à privilégier)
- les liens avec le territoire et/ou l'histoire belge en général et bruxelloise en particulier
- la mise en valeur de savoirs et savoir-faire liés au matrimoine (art, architecture, artisanat, restauration, espaces publics, domesticité, architectures féministes, décolonisation, accessibilité, luttes LGBTQIA+, résistances, etc.)
- la mise en valeur de figures liées au matrimoine (artistes, architectes, militantes, etc.)
- la mise en valeur de lieux liés au matrimoine historique et contemporain (ateliers, réalisations architecturales, aménagements d'espaces publics, monuments, musées, etc.)
- les valeurs féministes de l'activité et de la/du/des porteur·euse·s de projet
- la dimension inclusive de l'activité
- la possibilité de récurrence de l'activité sur le week-end

## Calendrier 2022

**3 janvier 2022 :** Lancement de l'appel à projets et introduction des candidatures via le formulaire d'inscription en ligne sur notre site internet [www.matrimonydays.be/fr/appel-a-projets/](http://www.matrimonydays.be/fr/appel-a-projets/)

**15 février 2022 à 23h59 :** Fin de l'appel à projets.

**Fin février 2022 :** Envoi des mails pour accusé de réception des différents projets.

**Mi-février - début avril 2022 :** Analyse des différentes candidatures avec notre Comité d'accompagnement composé de 8 expert·e·s issu·e·s de différents domaines. Phase durant laquelle nous déterminerons la programmation des Journées du Matrimoine 2022 ainsi que celle de la Saison Matrimoine 2022/23.

**Mi-avril - début mai 2022 :** Résultat de l'appel à projets et prises de contact avec les différents porteur·euse·s de projets. Celles et ceux qui ne sont pas retenu·e·s seront également prévenu·e·s par mail.

## Modalités

- Le formulaire d'inscription sera mis en ligne le **lundi 3 janvier** prochain sur notre site internet [www.matrimonydays.be/fr/appel-a-projets/](http://www.matrimonydays.be/fr/appel-a-projets/)
- Les propositions d'activités pour enfants/adolescent·e·s sont aussi les bienvenues. Les Journées du Matrimoine et la Saison Matrimoine entendent également proposer des activités aux plus jeunes. Attention, celles-ci doivent être adaptées à ce public spécifique qui nécessite une organisation et un contenu différent de celui proposé aux adultes. Par exemple : être proposées sous forme de jeux, être imaginées sous forme de spectacle (marionnettes, théâtre, etc.), être participatives, etc.



- Les personnes physiques et morales peuvent répondre à l'appel à projets.
- Il est possible de proposer des activités au nom de plusieurs personnes physiques/morales.
- Les activités proposées doivent être données soit en français, soit en néerlandais, soit en Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB).
- Le budget par activité ne peut dépasser 1000 € TTC. À noter : le tarif peut contenir un forfait pour la préparation si votre activité est créée en exclusivité pour les Journées du Matrimoine/la Saison Matrimoine.
- Le budget par activité doit inclure deux heures destinées à la coordination avec notre équipe et à l'évaluation post-activité.
- Il va de soi que toutes les dépenses devront faire l'objet de justificatifs.
- Les porteur·euse·s de projet gardent les droits d'auteur·e·s des contenus proposés.
- Si la/le/les porteur·euse·s de projet est/sont sélectionné·e·s, ledit partenariat fera l'objet d'une convention type signée par les différentes parties.
- Il est également possible de mettre à votre disposition un lieu pour une projection ou pour un atelier au sein de la [Tour à Plomb](#) (salles assises/debout, obscures/éclairées) avec différentes capacités. Attention, celles-ci fluctuent en fonction des mesures sanitaires.

### Informations et contact

Pour avoir une idée des activités déjà organisées lors des précédentes éditions des Journées du Matrimoine et lors de la Saison Matrimoine 2021/22 ou pour avoir plus d'informations sur nos missions et objectifs, [rendez-vous sur notre site internet](#). Vous pouvez également consulter notre page [Instagram](#) ainsi que notre page [Facebook](#).

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse [info@matrimonydays.be](mailto:info@matrimonydays.be).

**Merci pour votre participation et votre intérêt. Nous nous réjouissons de découvrir l'ensemble de vos projets !**

